

SITE & CITE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 rue Guglielmo Marconi, 44800 SAINT-HERBLAIN
480 772 326 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 26 OCT 2006

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2006

sous le N° 26 09634
RCS N° 06 B 1050

Les soussignés :

- Monsieur Cédric JOUBERT, possédant 2000 parts sociales,
- la société GROUPE REALITES, possédant 6000 parts sociales, représentée par Monsieur Yoann JOUBERT,

associés de la société SITE & CITE et représentant en tant que tels plus de la moitié du capital social de la Société,

Ont pris à l'unanimité, la décision suivante :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés constate la fin des fonctions de Directeur Général de Madame Mylène REFUVEILLE à compter du 9 mai 2006.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi signé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

